



## Incitation au suicide, ma compagne n'en peut plus

-----  
Par Brixton00

Bonjour.

J'ai déjà écrit sur le sujet, mais j'ai de nouvelles questions aujourd'hui, nous avons réellement besoin d'aide.

Pour résumer brièvement : un ancien partenaire de ma compagne (rencontré en ligne lorsque mineure), diffuse quotidiennement des photos à caractère sexuelle d'elle sur des chats internet et en privé, et fait des récits mensongers et dégradants à son égard et au mien. Il raconte par exemple que je lui ai imposé un viol en réunion en club échangiste. J'ai des preuves écrites et vocales (enregistrements) de lui me menaçant explicitement de diffuser davantage ses photos, de s'en prendre à elle, de la pousser au suicide. Je vous en passe des meilleurs, mais on a aussi des menaces de mort, et des menaces de viol. Or ma compagne est à bout. Elle s'est retrouvée aujourd'hui aux urgences après un craquage et une tentative de suicide.

Nous avons d'ors et déjà déposés plainte, une chacun envers cet homme, mais l'enquête n'a même pas démarrée. Je ne peux pas le laisser ruiner nos vies dans l'attente d'un jugement.

Voyez-vous des solutions pour accélérer les procédures, faire qu'il soit entendu, perquisitionné, surveillé au plus vite?

Elle redoute qu'il ne cherche prochainement à s'attaquer à ses cercles pro et à sa famille, car nous avons eu le témoignage d'une fille à qui il a fait cette menace pour la contraindre à garder une relation avec lui, il a reconnu ce fait également. Merci par avance.

-----  
Par ESP

Bonjour

Il aurait été plus agréable de continuer sur votre premier fil.

De moins point de vue, soit votre amie dépose une plainte,; soit elle commence par voir un avocat spécialisé dans les harcèlements en ligne et les réseaux sociaux.

-----  
Par Agnes

Finissez avec les réseaux sociaux et tous les amis qui vous en informent ! Déménagez ailleurs et mettez une croix sur ses erreurs de jeunesse !

Cdt